



SYNDICAT CGT SIVOM
St-Gaudens, Montréjeau, Aspet, Magnoac

Saint-Gaudens le 16 février 2022

Monsieur MANENT-MANENT Jean-Paul
Président
Du SIVOM St-Gaudens, Montréjeau, Aspet, Magnoac

Lettre avec RAR

Objet : Préavis de grève du 23 février 2022 reconductible
Copie : Monsieur le Président du SYSTOM
Monsieur le Sous-Préfet

Monsieur le Président,

Le Syndicat CGT des territoriaux du SIVOM dépose ce jour un préavis de grève reconductible à partir du 23 février 2022 de 4 heures à 18 heures , pour l'ensemble des agents de la collectivité tous services confondus.

Nos revendications portent entres autres :

Sur le devenir du SIVOM, provoquant l'inquiétude et le mal-être au travail des agents titulaires et contractuels, ...

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute négociation préalable, persuadés que pour vous aussi les mots **CONCERTATION** et **DIALOGUE SOCIAL** ont un réel sens.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT ,
Le Secrétaire du syndicat
RIQUELME Stéphane

SYNDICAT C.G.T.
sivom ..
Montréjeau St Gaudens Aspet